L'Abeille de la N[illegible]-Orléans.
Bureaux: No [illegible] Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 11 DÉCEMBRE 1887.

Mes deux Tzars.

Je serais bien charmé si, par l'immense publicité du *Supplément du Petit Journal*, ce récit parvenait auprès de quelque lecteur en mesure de me renseigner sur le sort mystérieux de M. Gunné, un si aimable monsieur, une si cordiale personne, un compagnon si appréciable pendant la marche et les arrêts d'un train.

Voici dans quelles conditions s'établirent, entre M. Gunné et votre serviteur, des relations subites qui furent subitement rompues.

Il y a quelques années, en la gare de l'Est de Berlin, je m'étais installé, à onze heures du soir, dans un wagon vide, et je m'étais assoupi avant le départ.

Au cours de la nuit, je fus réveillé par un bruit qu'il ne sera pas exagéré de qualifier d'horrible. Cela dominait étrangement le fracas des roues sur les rails et le crépitement d'une grêle nocturne contre les vitres de la voiture où j'étais emporté. Par une fatalité, la veilleuse était éteinte: et le lugubre bruit, le bruit indéfinissable pour moi dans mon état d'engourdissement, semblait, de seconde en seconde, augmenter d'intensité.

Je me résolus à faire flamber une allumette; et je pus alors constater qu'un inconnu était installé dans mon wagon, et qu'il y ronflait. La belle affaire dira-t-on; j'aurais voulu vous y voir. D'abord, chacun a sa manière de ronfler, et certaines sont inconcevables. Justement, mon ronfleur ronflait avec des procédés d'une puissance telle qu'on ne pouvait même plus appeler cela ronfler. Jamais vous n'avez entendu chose pareille, jamais! Ou bien alors, soyez sûr que c'est M. Gunné que vous avez entendu.

Tant que dura la lueur de ma petite bougie, je fis une inspection méfiante. J'avais, devant moi, un gros bonhomme d'une quarantaine d'années, vêtu de de laine ganté de laine, affublé d'un passemontagne noir qui, masquant à moitié le visage, laissait jaillir une seule joue, une grosse joue de poupard, et un gros nez rond. Plus un coin de bouche qui, tour à tour, faisait la moue et soufflait sous une moustache épaisse, raide, jaune.

Jusqu'au lever du jour, je vécus dans un vacarme de ménagerie. A ce moment, mon compagnon se détira, rajusta l'enveloppe de sa tête de manière à me montrer la pleine lune de son visage. Puis il se mit à me considérer avec des yeux encore brouillés, écarquillés et abrutis. Moi, avec la rancune de mon insomnie, j'avais envie de faire des grimaces, de crier des injures. Je me disais: Cet homme, je le détesterai toute ma vie.

Aussi, à une petite station, où l'on pouvait prendre du café au lait, j'attendais que mon ennemi se fût débarrassé de sa couverture et préparé à descendre, pour me mettre en mouvement et passer brusquement devant lui, avec l'intention de le bousculer, comme par hasard, quitte pour marmotter, en même temps: "Pardon, monsieur." Vous savez combien parfois on cède à des impulsions ridicules. Mais, sur le fait, l'autre me regarda d'un air si calme et si doux, que je ressentis un peu de honte.

Bientôt nous reprîmes notre trajet, en silence. Lui ne tarda pas à se rendormir. Cette attitude m'exaspéra. Heureusement il ne ronfla plus; il ne ronflait que la nuit. D'autre part, à contempler le paysage, mon âme se rasséréna. Puis, petit à petit, le besoin de causer me vint, d'échanger des paroles, sinon des idées. En traversant le premier bras de la Vistule, sur un pont sonore, mon compagnon souleva une paupière. J'en fus ravi. Je fus sur le point d'empêcher cette paupière de retomber en lâchant un flux de paroles: "Est-ce que vraiment c'est la Vistule? Je la croyais plus bleue. Oh! voyez donc cette petite voile, là-bas." Je n'eus pas le temps; mais je me consolai en pensant que ces discours me serviraient sur le second bras.

Bref, l'effet du déjeuner à Kœnigsberg arrangea tout. En remontant en wagon, la grosse figure de mon compagnon était particulièrement bienveillante et congestionnée. Son cigare et le mien, allumés en même temps, établissaient entre nous deux une atmosphère sympathique. Nous étions unis par le lien international des fumeurs, par la vraie franc-maçonnerie des gens en voyage.

—Parlez-vous français, monsieur? demandai-je.

Mouvement de tête négatif.

—*Do you speak english?* repris-je obstinément.

—*Noyes!* fit mon interlocuteur avec un bon sourire qui alla jusqu'à ses oreilles.

Par bonheur, je savais assez d'anglais pour comprendre à peu près ce qui me serait dit et pour pouvoir parler très longtemps sans arriver à exprimer grand'chose; j'étais donc assuré de posséder un fonds d'idée suffisant pour alimenter la conversation.

Nous échangeâmes nos cartes de visite. Après quoi, M. Gunné m'apprit qu'il se rendait aussi à Pétersbourg. Il savait le russe et l'allemand, ce qui faisait de lui un interprète précieux pour moi dans ces régions. Nous abordâmes différents sujets sur lesquels M. Gunné s'exprima avec une délicate prudence. Si j'ai bien saisi sa pensée, il attribuait, au mariage, de bons et de mauvais côtés. Quant à la télégraphie, du moins, et pour l'usage de la vapeur, il en était très partisan. Il aimait la photographie et la peinture, le beau temps, la promenade après les repas. C'était ce qu'on appelle un esprit ouvert.

Me croyant préoccupé des formalités de la douane et de la nécessité d'un prochain transbordement à la frontière russo-allemande, M. Gunné s'empressa de me rassurer par un geste, un de ces beaux et grands gestes, dits gestes autorisés, qui signifiait: "Remettez-vous en à moi pour tout ce qui concerne la Russie. La Russie, je suis chez moi." De fait, lorsque nous eûmes mis le pied dans la gare de Virballen, son air d'extrême bonhomie, sans se dissiper complètement, s'accentua d'un air de puissance et de dignité. Il alla droit au chef de station, lui dit quelques mots qui déterminèrent un grand salut et la concession immédiate d'un compartiment réservé. Cette seconde nuit se passa sans ronflements. M. Gunné ne ronflait ni le jour ni en Russie.

Durant la journée suivante, il marqua un sentiment croissant de son importance, mais toujours si gracieux, si prévenant. Je dus même renoncer à l'accompagner dans les buffets des gares, car je ne pouvais prendre une gélinotte ou du caviar sous ses yeux sans qu'il ne voulût payer, sous prétexte que j'étais "chez lui, en Russie". A ce propos, une particularité, tous les cinq cents mètres environ, au long de la voie, une maison de bois abrite le ménage d'un ouvrier, chargé de déblayer les neiges d'hiver sur les rails.

Sur chacun des seuils, des marmots étaient assis, chantant, criant gesticulant et se farfouillant le nez, au passage du train. A ce spectacle, le bon M. Gunné manquait pas d'éclater d'un rire joyeux, tout fier en me faisant constater cette abondance des progénitures, comme si cette myriade d'enfants eussent été les siens. Alors, pendant un instant, pris d'une émotion bien excusable, je me demandai anxieusement si le hasard n'était pas en train de me faire voyager avec le tzar lui-même, père de son peuple, jouant les Haroun-al-Raschild et les Pierre-le-Grand....

Ma perplexité et ma gêne devinrent excessives, lorsque le bon M. Gunné m'offrit de prendre un superbe équipage à deux chevaux qui l'attendait à la gare de Pétersbourg, pour me rendre à l'ambassade de France où j'avais immédiatement affaire.

—Si, si, exigea-t-il. D'ailleurs, j'ai encore, pour le moins, une autre voiture ici...."

L'incomparable M. Gunné donna l'ordre au cocher de m'attendre, après m'avoir conduit à destination, afin de me ramener à l'hôtel de X....

—Je compte sur vous pour dîner, conclut-il en me serrant la main.

J'acceptai naturellement, ayant pris l'habitude de savoir qu'on ne résistait pas à la volonté de M. Gunné, quand il était "chez lui."

Quel "chez lui," Seigneur!.... s'étendant depuis la mer Baltique jusqu'au détroit de Behring!

....Quand je sortis de l'ambassade, le concierge murmura discrètement:

—Monsieur est donc venu dans une voiture du prince d'O*** !

Cette révélation me stupéfia; mais, toutefois, sans sourciller, plein de vanité, je prononçai un petit "oui" négligent, comme si ma coutume fut de circuler dans ce nouveau genre de fiacres.

Ainsi le prétendu M. Gunné devait être un des membres de la famille souveraine. Quelle modestie, jusque dans le choix du pseudonyme: Gunné! Pas même: baron de Gunné!... Et comme il s'intéressait aux progrès de la science! Bon prince, brave prince, grand prince!

Il me parut indispensable de me mettre en habit pour le dîner, au lieu de conserver mes vêtements de voyage, comme cela avait été convenu. Il s'agissait de représenter dignement la France. Tandis que je défaisais ma malle et que je m'habillais hâtivement, un maître d'hôtel vint, plusieurs fois, m'avertir que M. Gunné m'attendait....

"Oui, oui, disais-je à part moi, à d'autres, mon gaillard; je le connais ton M. Gunné; il ne faut plus me la faire!...."

Je me laissai enfin conduire dans un élégant salon où trois couverts étaient somptueusement dressés. M. Gunné, si j'ose m'exprimer ainsi, vint au-devant de moi et me présenta aussitôt à un nouveau personnage, dont je ne distinguai point le nom dans l'espèce de trouble où me jetait cette apparition imprévue. C'était trop, à la fin.

Qui pouvait être encore celui-ci pour qu'un homme tel que M. Gunné le traitât pourtant avec déférence? Mais alors, quoi? Peut être que cette fois-ci...... Hein?....Oui, ce soupçon qui m'avait déjà traversé la cervelle......Pourquoi pas?....chut!....

L'inconnu, prenant aussitôt le rôle de l'amphitryon, m'indiqua le siège à sa droite; et le repas commença, succulent, divers, très distingué.

Mon hôte était de haute stature; ses favoris étaient taillés comme ceux de l'empereur Alexandre II. Il parlait très correctement le français, avec une affabilité et une abondance qui, peu à peu, me remettaient à l'aise. Il connaissait Paris, il trouvait les Parisiennes jolies, oh mais! jolies, jolies, jolies!

Je m'abandonnais tout entier au plaisir de causer avec le plus neuf de mes deux amis, négligeant l'ancien, non sans remords Mais c'était un tel soulagement pour moi de ne plus bredouiller en anglais.

Au reste, la mine de M. Gunné, loin de me reprocher mon ingratitude, exprimait au contraire le plus parfait bien-être à écouter un dialogue dont le sens lui échappait. Il mangeait silencieusement, avec un formidable appétit, hochant parfois la tête avec une bonhomie complaisante, me souriant de temps en temps comme s'il eût été content de ma tenue, lançant à la dérobée des coups d'œil vers le troisième personnage pour se convaincre que celui-ci était également satisfait du convive dont M. Gunné avait la responsabilité.

L'entretien n'avait point cessé d'être exquis, lorsque mon voisin de gauche s'avisa d'adresser, en russe, une petite question à M. Gunné, qui répondit paisiblement, d'une voix très douce, trois ou quatre mots. Certes, le ton de cette réplique n'aurait pu me faire présager ce qui allait s'ensuivre.

Instantanément, les yeux de l'homme à haute taille lancèrent un éclair. Il se leva, croisant les bras et penchant le buste vers M. Gunné. Et, avec une vivacité incroyable, il lui décocha une volée de phrases aiguës et sauvages.

M. Gunné inclina le front, avec une humilité navrante, vers son assiette, et resta muet. Moi, j'avais presque envie de pleurer à voir souffrir cette bonne grosse figure de bébé grondé, qui naguère avait reçu devant moi, avec tant de dignité, tant de saluts de tant de chefs de gare. Oppressé par cette scène incompréhensible, j'assistais stupidement à ce qui s'accomplissait entre ces personnalités de plus en plus indéfinissables, entre *mon* tzar du matin et *mon* tzar d'à-présent.

Bientôt, alléguant l'excuse de la fatigue, je me retirai. Jamais je n'oublierai le regard affectueux et découragé, le regard dernier que je reçus de celui qui avait été pour moi un si aimable monsieur, un compagnon si appréciable pendant la marche et même après l'arrivée du train.

Au lendemain, le gérant de l'hôtel ne sut point ce que je voulais dire en demandant M. Gunné. Qu'était M. Gunné? Qu'était-il devenu? Voilà ce qu'il m'a été impossible de découvrir. Souvent je songe, cherchant à deviner quelle diablesse de petite question avait bien pu lui être posée! Et lorsque mon souvenir se reporte vers ce digne homme, mon imagination aussitôt se met follement à galoper par delà les monts.... les monts Oural! .. J'aperçois, au fond d'une mine de Sibérie, un M. Gunné, aux cheveux prématurément blanchis, avec des cavités osseuses en place de ses bonnes joues qui ressemblaient à de petites fluxions.... Et je voudrais tant lui rendre alors cet excellent dîner qu'en somme je lui dois.

Néanmoins j'ai peut-être tort de m'assujettir à ce genre de soucis; car les meilleurs de mes amis, auxquels j'ai conté cette modeste histoire, ont haussé les épaules en déclarant qu'il ne fallait jamais accepter ainsi l'invitation d'un inconnu, et que s'il m'était arrivé malheur c'eût été très bien fait pour moi.

PAUL HERVIEU.

(Dans le *Petit Journal* de Paris.)

Quand le général Le Flô, qui vient de mourir, était ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il trouva chez un de ses collègues un huissier qui parlait fort correctement le français.

Chaque fois que celui-ci avait à annoncer notre ambassadeur, il ne manquait jamais de s'écrier:

"Son Excellence le général Le Flô qui l'apporta."

—Mais enfin, demanda un jour le général, que diable voulez-vous dire?

—Que Son Excellence me pardonne, j'ai joué jadis la tragédie, un vieux souvenir des classiques!

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE "GISELLE," LE PLUS CONNU DES BALLETS DE THÉOPHILE GAUTIER.—SON SUCCÈS A L'OPÉRA DE PARIS.—Ce soir-là—écrit un collaborateur de la *Liberté*—l'Opéra était en fête. Il y avait de jolies femmes dans toutes loges, des fleurs partout. C'était la première de *Giselle*, le plus connu des ballets de Théophile Gautier.

Ceux qui ont bonne mémoire peuvent se rappeler le succès de *Giselle*. Jamais la poésie du Nord n'avait été exprimée ainsi par des pirouettes. A cette époque, en fait de danse, l'Opéra donnait le ton à la mappemonde. Si Maria Taglioni s'était échappée pour aller à Saint Pétersbourg, si Pauline Leroux était rentrée dans la vie privée, on avait encore Thérèse et Fanny Essler; Cérito commençait à apparaître; la Rosati n'était pas loin.

Grand succès donc pour le ballet de *Giselle*. Malheureusement, ce succès avait laissé planer un léger nuage sur le bataillon des jeunes danseuses parmi lesquelles étaient recrutées les elfes et les ondines qui voltigeant, près des lacs, sur la pointe des iris et des glaïeuls. La plus blonde, la plus blanche, la plus guêpe d'entre elles, quant à la taille, Mlle Pierrette, en laquelle on présentait une future étoile, avait eu, vers la fin, l'orteil cassé par la chute d'un portant.

Un petit journal de théâtre, le *Vert-Vert*, disait le lendemain, à cette occasion:—"C'est le jeune duc de Coigny qui a eu le bras coupé d'un coup de sabre au moment de la victoire."

Coigny ou pas Coigny, Mlle Pierrette apitoya d'autant plus le monde sur son sort qu'on apprit en même temps que l'accident dont elle avait été victime la priverait *des ressources de son art*, à l'avenir.

Cette nouvelle contrista très fort les messieurs de l'orchestre. Dans le nombre, se trouvait le comte de Boismorand, un admirateur purement platonique de Mlle Pierrette. Hanté par le malheur de cette petite elfe, qui avait eu la patte cassée, le riche gentilhomme alla chez un notaire et, sans se faire connaître, constitua une rente de six mille francs à la victime du ballet de *Giselle*.

Mlle Pierrette aurait bien voulu connaître son bienfaiteur, mais celui-ci ayant désiré garder l'incognito le plus absolu, elle respecta son silence et se borna à vivre de son mieux de la rente qui lui était tombée des nues. De ce temps-là, six mille francs de rente étaient bien quelque chose.

J'en demande pardon à M. Audebrand, si je raconte à ma façon et comme de mémoire sa jolie histoire; il me faut abréger. Toujours est-il que la danseuse vécut relativement heureuse, quoique éloignée du théâtre. Les années se succédèrent, et Mlle Pierrette désespérait d'entendre jamais parler de l'homme généreux qui avait fait sa petite position, quand un jour il se présenta à sa porte un humble visiteur qui demandait à lui parler.

Elle l'accueillit, croyant avoir affaire à un danseur sans emploi, et, par le fait, l'inconnu, à part une grande distinction de ton et de manières, n'en valait guère mieux, tant il était ajusté piteusement.

—Je suis le comte de Boismorand, dit cet homme.

Ce nom ne pouvait rien apprendre à la danseuse.

—C'est juste, dit le comte, vous ne m'avez jamais vu. Eh bien je suis l'habitué de l'orchestre....

—Qui m'a fait remettre un titre de rente de six mille francs! s'écria Mlle Pierrette.

—Justement, fit le visiteur. J'ai soixante-quinze ans, et de cruels revers m'ont réduit à la misère....

Instinctivement, la danseuse alla à son secrétaire.

—Attendez, dit-elle, je vais vous rendre votre titre de rente.

—Mon titre de rente? Eh! mademoiselle, je n'en demande pas tant.

M. de Boismorand expliqua alors, en termes d'une grande délicatesse, qu'il ne souhaitait qu'une chose fort simple. Il venait prier celle dont il avait été le bienfaiteur de le faire admettre à Sainte-Périne.

—Tout compris, dit-il, cela vous coûtera quinze cents francs pendant bien peu de temps.

Mlle Pierrette voulait rendre la rente en entier. Le comte resta inflexible; il voulait mourir à Sainte-Périne, et rien de plus....

C'est là, en effet, qu'il est mort en 1855. Mlle Pierrette va tous les ans, le jour de la Toussaint, déposer un bouquet sur sa tombe.

LE CANCER DU LARYNX ET SON TRAITEMENT—Dans la séance du 22 novembre dernier, de l'Académie de médecine, de Paris, M. Tillaux a présenté un homme atteint d'un épithélioma du larynx et trachéotomisé depuis cinq mois. Cet homme était rentré à l'Hôtel-Dieu au mois de juin dernier dans un état de santé déplorable. Il avait une dyspnée intense, une aphonie complète, des accès de suffocation avec tirage permanent; sa vie était menacée à brève échéance. Sur la corde vocale inférieure, on constatait une tumeur cancéreuse volumineuse. M. Tillaux ne crut pas devoir pratiquer l'extirpation du larynx; il se contenta de faire la trachéotomie. L'opération fut suivie d'un changement à vue. Opéré le 29 juin, le malade sortait au bout de quinze jours de l'hôpital. Depuis lors, il a repris ses occupations et présente toutes les apparences de la bonne santé. La tumeur cancéreuse ne s'est pas modifiée.

Ce fait—a dit M. Tillaux—prouve que la trachéotomie, dans certains cas de cancer du larynx, peut rendre de grands services. Actuellement, les chirurgiens hésitent entre l'extirpation du larynx et l'incision de la trachée: la question n'est pas jugée. Pour lui, il serait disposé à préférer la trachéotomie à l'extirpation.

M. Verneuil partage cet avis. L'extirpation du larynx est une opération lamentable. Les statistiques démontrent que la survie est beaucoup plus longue après la trachéotomie. Il a cité un cas de sa pratique où le malade a survécu un an.

M. Richet a appuyé l'opinion de M. Verneuil et rapporté l'observation d'un grand négociant de Marseille qui n'a succombé aux progrès du cancer que dix-huit mois après la trachéotomie.

M. Labbé, au contraire, est partisan de l'extirpation partielle ou totale du larynx. Il est difficile d'apprécier la valeur réelle de cette opération à l'aide de statistiques, parce qu'on l'a toujours pratiquée dans de mauvaises conditions, après avoir perdu un temps précieux et laissé le mal prendre une extension fatale. Quant à la gravité de l'opération, elle a été sans doute très grande au début, mais les progrès de la technique chirurgicale l'ont considérablement atténuée. Pour lui, il a pratiqué quatre fois l'extirpation du larynx. Trois de ses opérés ont guéri, et si le quatrième est mort, au bout de quinze jours, d'une pneumonie, on ne peut en rendre responsable ni l'opération ni l'opérateur.

La confusion des métiers va se propageant de plus en plus. Les actrices font des livres ou des pièces, les gens de lettres s'établissent aéronautes. Et ainsi de suite.

Voilà maintenant Bidel qui se fait littérateur. Il va écrire l'histoire de ses domptages.

A bientôt un roman par l'Artiste-Tronc, et un vaudeville dû à la plume de l'Homme-Squelette.

Pensées et maximes.

L'absurde est l'évidence du faux.
LACORDAIRE.

En fait de procédés, on est bien près du mépris quand on a droit à l'indulgence.
DUCLOS.

Il y a beaucoup moins d'ingrats qu'on ne croit, car il y a bien moins de généreux qu'on ne pense. Celui qui fait la grâce qu'il a reçue est un ingrat qui ne la méritait pas; celui qui publie celle qu'il a faite la tourne en injure.
SAINT-ÉVREMOND.

On se fait des illusions pour jouir, sans vertus, du calme de la conscience.
SAINT-LAMBERT.

L'homme s'ennuie du bien, cherche le mieux, trouve le mal, s'y soumet, crainte de pire.
DE LÉVIS.

Tant que nous jouissons d'une vie paisible, tant que nous ne sommes agités d'aucune crainte, nous n'attribuons pas à la fortune notre prospérité; mais dès que nous sommes tombés dans le malheur, c'est elle que nous accusons de tous nos maux.
MÉNANDRE.

Il est des terres légères où une forte plante ne peut fixer sa racine: il est des caractères qui n'offrent pas plus de consistance aux généreux sentiments: une circonstance y fait naître un germe d'affection, une autre circonstance l'en détache.
XAVIER MARMIER.

Quel sera donc le point fixe de notre existence? Où rattacher la pensée pour qu'elle puisse se retrouver, se fortifier, se complaire ou s'approuver dans quelque chose que ce soit? La Religion donne seule la réponse; la philosophie ne le peut pas.
MAINE DE BIRAN.

La mort est odieuse au méchant par le même sentiment qui la rend bonne à l'homme de bien; tous deux vont quitter ce qu'ils ont d'humain, mais le juste est délivré de son corps comme d'une prison, le méchant en est arraché comme d'une forteresse.
VICTOR HUGO.

La sainteté, c'est l'amour de Dieu et des hommes poussé jusqu'à une sublime extravagance.
LACORDAIRE.

Toutes les vertus sont comprises dans la justice; si tu es juste, tu es homme de bien.
THEOGNIS.

La fierté des manières est le vice des forts.
BOILEAU.

Il y a une grande différence entre la connaissance de l'homme et la connaissance des hommes. Pour connaître l'homme, il suffit de s'étudier soi-même; pour connaître les hommes, il faut les pratiquer.
DUCLOS.

Le courage agrandit l'esprit.
VAUVENARGUES.

Le droit n'est rien là où la force n'est pas pour le faire valoir.
GUIZOT.

Les guerres sont aussi nécessaires à l'humanité que les vagues au fleuve pour qu'il ne devienne pas un marais stagnant.
HERDER.

Ce qui me fâche, c'est qu'en ne faisant rien, les jours se passent et notre pauvre vie est composée de ces jours et l'on vieillit et l'on meurt. Je trouve cela bien mauvais. La vie est trop courte: à peine avons-nous passé la jeunesse que nous nous trouvons dans la vieillesse. Je voudrais qu'on eût cent ans d'assurés et le reste dans l'incertitude.
MME DE SÉVIGNÉ.

Nul homme ne peut être éloquent sans une multitude qui l'écoute.
CICÉRON.

Le mépris du passé est une mauvaise école pour un peuple, comme le mépris de la famille est une mauvaise école pour un homme.
CARO.

Nulle puissance n'a le droit de supprimer le culte établi, jusqu'à ce que le peuple en soit lui-même détrompé.
ROBESPIERRE.

La voix de la bienveillance est plus séduisante encore que la flatterie.
DUCLOS.

En fait de bonheur, c'est souvent l'exception qui flatte.
FONTENELLE.

Tu veux qu'on te rende justice; sois juste.
MÉNANDRE.

Les meilleures actions s'altèrent et s'affaiblissent par la manière dont on les fait, et laissent même douter des intentions.
LA BRUYÈRE.

Ne te hâte ni de faire des amis nouveaux, ni de quitter ceux que tu as.
SOLON.

Ne comptez sur aucun ami dans le malheur. Mettez toute votre confiance dans votre courage et dans les ressources de votre esprit. Faites-vous, s'il se peut, une destinée qui ne dépende pas de la bonté trop inconstante et trop peu commune des hommes. Si vous méritez des honneurs, si vous forcez le monde à vous estimer, si la gloire fuit votre vie, vous ne manquerez ni d'amis fidèles, ni de protecteurs, ni d'admirateurs.
VAUVENARGUES.

La plupart de nos impies ne sont que des dévots révoltés.
RIVAROL.

Je suis amoureux de l'amitié.
MONTESQUIEU.

Nous aimons toujours ceux qui nous admirent et nous n'aimons pas toujours ceux que nous admirons.
LA ROCHEFOUCAULD.

Les chênes et les moines sont éternels.
LACORDAIRE.

Le courage agrandit l'esprit.
VAUVENARGUES.

L'amitié aime l'égalité; elle rend égaux celle qu'elle unit.
PUBLIUS SYRUS.

Une grande diversité dans l'esprit, le caractère, les prétentions; un grand rapport dans les besoins imaginaires en réels, voilà ce qui forme sans doute entre les hommes les liens les plus durables.
DIDEROT.

Si l'amour-propre égaré par la flatterie fait commettre bien des fautes, souvent aussi il retient par la crainte de la honte et devient la sauvegarde de l'honnêteté.
DE LÉVIS.

Il s'en faut bien que l'innocence trouve autant de protecteurs que le crime.
LA HARPE.

An régiment, à l'arrivée des recrues;
—De quel pays?
—Limousin, mon colonel.
—J'espère, pour l'honneur du corps, que vous n'êtes pas parent de cette dame.

LE SYSTÈME MÉTRIQUE—C'est une idée aussi simple que grandiose qui sert de fondement au système métrique et a fait dans le monde entier la fortune de ce système. L'homme prend pour point de départ et pour unité une grandeur, fournie par le volume d'un corps céleste, la Terre, qu'il habite. Il évalue la longueur du fil, qui, passant par les deux pôles, entourerait notre planète; il prend le quart de cette longueur; il divise ce quart en dix millions de fractions égales; chaques fraction représente le mètre. L'opération est gigantesque; elle se continue sous nos yeux, toujours nous rapprochant de la réalité.

Il eût été possible de chercher la base du système dans un autre ordre d'idées et de faits, par exemple dans les phénomènes constants qui accompagnent la manifestation de diverses forces cosmiques, telles que la pesanteur, l'électricité, la chaleur, etc. M. de Freycinet a communiqué, dans une des dernières séances de l'Académie des Sciences, de Paris, un mémoire où il expose sommairement les avantages que présenterait l'adoption d'une unité soit de longueur, soit de poids, calculée sur le coefficient de la pesanteur (vitesse que prend un corps après une seconde de chute), exprimé en mécanique par G. Pour la longueur, cette unité équivaudrait à la 98e partie de l'unité actuelle; pour le poids, à la 94e partie.

Ce principe une fois admis, on serait en possession d'unités qu'il serait facile de déterminer avec la plus grande précision; car les phénomènes d'où elles sont déduites sont susceptibles d'être aisément reproduits et observés. Sans déduire le système métrique, on pourrait créer à côté une série parallèle qui rendrait des services à la science.

M. J. Bertrand annonce que, sur la demande de la commission des poids et mesures, le ministre compétent a décidé qu'il serait procédé à une nouvelle série d'expériences pour la détermination de la masse de G, en un lieu désigné d'avance. Ce lieu sera aux environs de Meudon, là où fut opérée la première détermination.

ANALYSE DU COGNAC.—Au cours de la séance du 21 novembre, de l'Académie des Sciences, de Paris, M. Friedel a présenté une note de M. Morin, qui a fait l'analyse chimique d'un cognac de bonne qualité, parfaitement pur, fait avec du vin provenant de la récolte de 1883.

Le point intéressant est la quantité considérable d'alcool amylique que révèle l'analyse. Pour 100 litres de cognac, on constate 190 grammes d'alcool amylique, 27 grammes d'alcool propylique, 6 grammes d'alcool isopropylique et une certaine quantité de furfurol.

Ainsi les meilleurs alcools de vin, des cognacs de qualité excellente, contiennent une [illegible] proportion de ces redoutables alcools, dits supérieurs, qu'on a accusés de tous les méfaits de l'alcoolisme.

LE PARASITE DU ROT BLANC.—Dans une récente séance de l'Académie des Sciences, de Paris, deux correspondants avaient posé la question de savoir si le champignon trouvé sur les raisins atteints de rot blanc était un véritable parasite, cause essentielle du mal, ou bien un simple saprophyte développé sur des vignes déjà malades. M. Duchartre a, le 21 novembre, communiqué une note de M. Prilleux, de laquelle il résulte que le parasite est la cause spécifique et essentielle du rot blanc.

En police correctionnelle.

Un garçon marchand de vin est accusé et convaincu d'avoir, durant six mois, volé du bordeaux dans la cave d'un voisin.

—Mais, lui dit le président, cette cave était assez loin du lieu de vos occupations. Comment se fait-il que vous l'ayez choisie pour la dévaliser plutôt que celle qui se trouvait immédiatement à votre portée?

—Monsieur le président, répond en souriant l'accusé, c'est bien simple. La cave la plus proche était celle de mon patron, et vous comprenez que je connaissais trop son vin pour en boire.

Au théâtre.

Un pompier méticuleux s'enquiert, en arrivant de la consigne.

—Il y en a une nouvelle, fait le régisseur.

—Bah!

—Parfaitement.... dès que vous verrez le feu, faudra l'éteindre.

Guibollard va voir un ami qui garde la chambre.

—Vous êtes donc malade, lui demande-t-il?

—Oui, un gros rhume que j'ai attrapé.

—Quelle idée aussi de courir après!

Le jeune Toto Guibollard interroge son respectable auteur:

—Papa, notre professeur dit que les castors sont industrieux; qu'est-ce qu'ils font donc.

—Comment!.... petit ignorant, à ton âge tu ne sais pas encore qu'ils font des chapeaux!....

Littérature moderne.

On est en pleine nuit. Deux hommes qui traversent une forêt causent. Un troisième qui est embusqué, écoute leur conversation.

Et, soudain, au milieu de la scène, cette phrase mémorable de l'auteur:

"Un gros nuage qui passa devant la lune l'empêcha d'entendre le reste!!!..."

Toujours facétieux, le docteur Z....

Il est mandé près d'un malade.

—Docteur cela ne va pas.

—Qu'avez-vous donc?

—Toute la nuit, j'ai été sur pied et obligé de....

—Qu'est-ce que vous aviez mangé à votre dîner?

—Un pigeon.

—Ah! c'est que, sans doute, c'était un pigeon-voyageur.

DATE DE FONDATION 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLÉANS.
(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
CAPITAL - - - $500,000
J. TUYES, Président,
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET, PIERRE POUTZ, B. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE, JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE JR., GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév—1an

MAINTENANT A LA DISPOSITION DU PUBLIC.
LISTE DES PRIX DE
T. ENGELBACH,
POUR L'ANNÉE 1888.
MÉDICAMENTS HOMŒOPATHIQUES, ETC., PURS ET DIGNES DE CONFIANCE.
LES PRIX NOUVEAUX COMMENCENT A PARTIR D'AUJOURD'HUI.
—VOYEZ—
Les prix modiques ci-dessous.

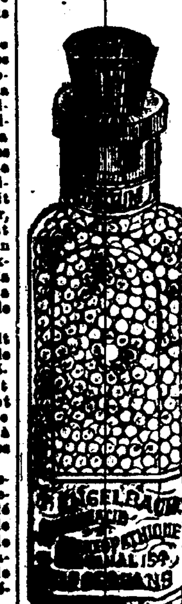

Flacon de pleine grandeur, 1 once, nouveau prix....35 cts chaque.
Le même rempli une deuxième fois....[illegible] cts chaque.
Le même expédié par la malle....[illegible] cts chaque.

Flacon d'une 1-2 once, nouveau prix....15c. chaque.
Le même rempli une deuxième fois....[illegible] chaque.
Le même expédié par la malle....[illegible] chaque.

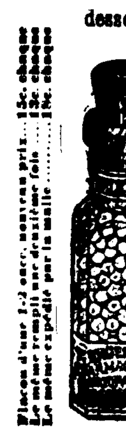

Flacon d'un drachme, nouveau prix....[illegible]
1er déc—mar jeu sam dim—1m an 27déc

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

Christmas on Wheels.
Bicycles, Tricycles, Velocipedes,
Goat Wagons, Sulkies and Harness,
Baby Carriages.
Whips, Robes, Blankets, Rugs, Etc.
At R. P. RANDALL'S
Carriage and Harness Repository,
54 and 56 Baronne St.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

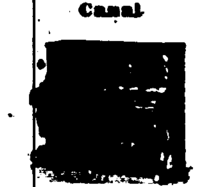

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en
Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLÉANS.
1er oct87—1an

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Renouvellement reçu.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham Madras Turcomans
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux.
6 oct—1an

Pianos Fortés Améliorés
—DE—
MASON & HAMLIN.

Méthode améliorée d'accorder [illegible] qu'on ne trouve pas dans les autres pianos, [illegible] par des luges, la plus grande amélioration du siècle.
Qualité parfaite des sons, [illegible] qualités surtout par leur durée qu'aucun autre piano ne possède. Chaque instrument est accompagné d'une garantie.
Pianos célèbres Mathushek, Weber et autres; Orgues de Mason Hamlin et Estey.
Instruments en cuivre de tous genres. Musique en feuilles. Prix les plus modiques. Conditions les plus faciles.
P. WERLEIN,
La plus grande maison de Pianos
135 rue du Canal, N.-O.
30 nov 87—au 13 fév 88

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Colbert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie d'Etoffes pour Rideaux.
12 sept.

BASILE BARES.
FACTEUR DE PIANOS.
34 Rue Royale, N.O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité.
20 mars—

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE, Artiste.
40 rue Toulouse.
11nov'87

Maladies des Enfants
SIROP DE RAIFORT IODÉ
De GRIMAULT & Cie, Pharmaciens à Paris
Ce Sirop, dont l'efficacité constante a provoqué l'admission au Codex de 1884, publié par le gouvernement français, jouit d'une faveur spéciale auprès du corps médical du monde entier. Il remplace avec grand succès l'huile de foie de morue, grâce à une heureuse addition d'iode qui s'y trouve intimement combinée avec le suc des plantes antiscorbutiques: cresson, raifort, cochlearia, qui contiennent naturellement de petites quantités d'iode et de soufre. Il convient aux enfants pâles, chétifs, privés d'appétit, sujets aux gourmes, aux abcès, à l'engorgement des glandes du cou, au goître qu'il fait fondre rapidement. Essentiellement dépuratif, il n'a pas la causticité de l'iodure de potassium et de l'iodure de fer et s'emploie pour fortifier les tempéraments faibles, combattre la toux, la phtisie, guérir les affections de la peau et toutes les maladies dues à un vice du sang.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

SANTAL DE MIDY
Pharm. de 1re Classe, à Paris
Ces Capsules guérissent en 48 heures les écoulements les plus anciens et suppriment l'emploi du Copahu, du Cubèbe et des Injections.
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne

ASSURANCES.
Crescent Insurance Company.
67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLÉANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN....Président
J. H. OGLESBY....Vice-Président
CHAS. E. RICE....Secrétaire
Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney, Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby, U. Marinoni, W. R. Lyman, J. J. Reiss, Charles H. Dolson, Lucien Delery, S. C. Coulon, R. F. W. Backman, Charles Newman, Joseph Kohn, M. Gillis, James T. Rudd, Chas. A. Rice, D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10mai 87—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

PRIMES

Sur risques d'incendie	$375,475 85	
Sur risques de rivières	27,927 25	
Sur risques de mer	4,855 54	
		$408,258 64
A ajouter primes non terminées de 1885		$120,704 00
		$528,962 64
A déduire—		
Primes non terminées de 1886	$125,511 00	
Cancellations	49,320 46	
Réassurances	20,841 87	
Commissions et réfactions	58,709 81	
		$254,383 14
		$274,579 50
A ajouter:		
Intérêt et escompte	$42,472 96	
Reçu pour sauvetage	4,171 71	
Gain dans les valeurs du marché actif	7,022 00	
Intérêt reçu et sauvetage dû	4,415 46	
		58,082 13
		$332,662 63
Revenu net		
A déduire pertes payées—		
Incendie	$189 [illegible] 01	
Rivières	12 [illegible] 86	
Mer	691 90	
Total	$204,476 77	
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions, fournitures de bureau et annonces	63,230 81	
Taxes d'Etat et de ville	11,069 20	
		$278,766 78
		$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886		28,000 00
Balance		$25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées		22,687 71

La compagnie possède l'actif suivant:

ACTIF.

Argent comptant	$23,894 18	
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississippi	25,000 00	
Billets à ordre, billets avec garantie collatérale, valant	152,926 00	
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	50,731 06	
Billets à ordre, billets à primes valant	14,841 45	
Bons des Etats Unis, valeur du marché	32,000 00	
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché	45,150 00	
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, et du Cotton Exchange valeur du marché	357,019 00	
Propriétés foncières, évaluées à	121,250 0	
Comptes en cours de collection et balance		
Cash par agents	63,995 62	
Intérêt accrus sur actions et prêts	4,415 46	
Sauvetage dû, évalué à	1,000 00	
Meubles de bureau	3,000 00	
		$894,215 76

PASSIF

Fonds Capital	$700,000 00	
Primes non acquises	125,511 22	
Dividende non payés	3,122 00	
Pertes non payées	28,687 71	
Profits et pertes	36 884 83	
		$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.

(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

John I. Noble,	John I. Adams,
John Chaffe,	Chas. E. Black,
Thomas Fay,	S. M. Walmsley,
Sam'l Delgado,	A. B. May,
Jas. T. Rodd,	Samuel H. Boyd,
Wm. J. Behan,	Jules A. Blanc,
B. F Eshleman,	W. H. Bofinger,
C. J. Leeds,	Jas. McConnell,
A. T. Janin,	James Buckley,
Louis Bush,	L. C. Fallon,
Bristol,	Rich'd Milliken.

ASSURANCES.
Factors and Traders INSURANCE CO.,
49 - Rue Carondelet - 49
CAPITAL - - - $400,000
Edward A. Palfrey....Président
S. M. Walmsley....Vice-Président
T. F. Walker....Secrétaire
Sept—6mois

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL
and LONDON
and GLOBE.
La plus grande Compagnie du Monde contre l'incendie.
Plus de $33,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1.427.290.
Directeurs à la Nouvelle-Orléans
J. F. SHRODER, Chairman;
NEWTON BUCKNER, RODOLH WOASTE
A. DELVAILLE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12nov.'86—1an—V&C

CHARTE.

No —— 15 novembre, 1887—Incorporation de la NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY.

ETAT DE LA LOUISIANE }
Ville de la Nlle-Orléans. }

Ce quinzième jour de novembre de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt sept,

Pardevant moi, OCTAVE DE ARMAS, notaire à la Nlle Orléans, paroisse d'Orléans, dument commissionné et assermenté, et en présence des témoins ci-après nommés et désignés—

Ont comparu personnellement, MM. CHARLES LOUQUE, JAMES COCHRAN, HENRY BIER, JOSEPH HERNANDEZ, E. D. SAUNDERS, VIRGIL BONSEIGNEUR, ALF. H. MIMS, et autres dont les signatures sont ci-après apposées, lesquels m'ont déclaré que, se prévalant des droits et privilèges accordés par les lois de l'Etat de la Louisiane, ils ont convenu, en s'y engageant mutuellement, ainsi que ceux qu'ils représentent, de former et constituer une corporation dans le but ci-après indiqué et se conformant aux règlements et stipulations exprimés dans la présente charte.

ARTICLE I.

La corporation sera connue sous le nom de NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY, (Compagnie de desséchement des terres marécageuses de la Nlle Orléans) et son domicile sera fixé dans la ville de la Nlle Orléans, Etat de la Louisiane. Elle existera et se perpétuera avec droit de succession comme corporation pour une période pleine de vingt-cinq années à partir de cette date. Elle aura le droit de posséder des immeubles par voie d'achat ou autrement, de les hypothéquer de se procurer des bateaux à draguer des pompes des machines, des barges, voies ferrées, et tous les outils et appareils nécessaires aux travaux que devra entreprendre la corporation.

ARTICLE II.

Le but de cette corporation sera d'améliorer et de dessécher des terres dans l'Etat de la Louisiane, pour les exploiter, et d'opérer parfaitement le drainage de la ville de la Nlle-Orléans.

ARTICLE III.

Le capital de cette corporation est fixé à la somme de CINQ CENT MILLE PIASTRES, divisé en ou représenté par CINQUANTE MILLE ACTIONS de DIX DOLLARS CHACUNE.

ARTICLE IV.

Aucune dépense, quelle qu'en soit la nature ne sera assumée par la corporation; et aucune demande de paiement d'action ne se fera avant qu'il y ait eu CINQUANTE MILLE PIASTRES souscrites.

ARTICLE V.

Quand une demande de paiement d'action se fera, elle sera précédée par une résolution du Conseil de Direction, et un avis de quinze jours sera donné par la voie des journaux. Chaque actionnaire donnera son adresse au Secrétaire.

ARTICLE VI.

Aucun actionnaire ne sera jamais tenu responsable des dettes de la corporation pour plus de la somme non payée de ses actions.

ARTICLE VII.

Les affaires de la corporation seront administrées par le Président et un Conseil de Direction, élu par les actionnaires tous les ans.

ARTICLE VIII.

Le secrétaire et les autres officiers et employés de la corporation seront nommés par le président avec l'assentiment du Conseil de Direction et seront renvoyés sans qu'ils aient droit de recourir à la Corporation.

ARTICLE IX.

Le Conseil de Direction se composera de cinq membres, y compris le président, et chacun devra posséder en son nom pas moins de vingt cinq (25) actions du capital de la corporation. Deux membres et le président constitueront un quorum, et en cas d'une vacance dans le Conseil de Direction, elle sera remplie par les autres directeurs, jusqu'à l'élection régulière.

ARTICLE X.

Dans le cas ou les fonctions de président deviendraient vacantes, le Conseil de Direction nommerait un président *pro tempore* qui serait revêtu des droits, pouvoirs et privilèges du président jusqu'à la prochaine élection.

ARTICLE XI.

Le président aura l'administration générale des affaires de la Corporation et son traitement sera fixé par le Conseil d'administration dès que la Corporation entrera en fonctions; il travaillera avec zèle au succès de la Corporation.

ARTICLE XII.

Cette Charte sera sujette à amendement par l'adoption d'une résolution à l'unanimité par le Conseil de directeurs, dûment approuvée par le président, publié pendant dix jours dans un journal anglais et français publié à la Nouvelle-Orléans, et sur lequel l'on votera à une assemblée d'actionnaires convoquée à cet effet et à laquelle assemblée une majorité des trois quarts (3[4) des votes décideront si l'amendement est adopté ou non.

ARTICLE XIII.

Au bout de vingt-cinq ans, la corporation sera liquidée et son actif distribué entre les actionnaires.

Fait et passé dans la ville de la Nouvelle-Orléans en mon notariat, le jour et l'année ci-dessus mentionnés, en présence des témoins compétents, qui ont apposé leurs noms à ceci avec ceux des autres personnes qui ont comparu et ainsi que le mien après lecture de la charte.

Ont signés: Charles Louque, Alfred A. Mims, Henry Bier, James Cochran, L. E. Lemarie, J. Hernandez, E. D. Saunders, V. Bonseigneur, R. Viterbo, Louis A. Richards, Jr. Témoins: William Arsell, Gabriel Fernandez.

OCTAVE DE ARMAS, Notaire Public.

Je, soussigné, Enregistreur des Hypothèques dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que l'acte d'incorporation qui précède du NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY a été, ce jour, dûment enregistré dans mon bureau, dans le Livre 353, Folio 39.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1887.

[Signé] GEO. GUINAULT, Député Enregistreur des Hypothèques.

Moi, Octave de Armas, notaire dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment qualifié, certifie par le présent que ce qui précède est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation du NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY, et est enregistré dans mon étude de notaire.

OCTAVE DE ARMAS, notaire.

22nov—5f en 30 jrs

FEUILLETON.

No 16 — Commencé le 25 novembre

Les Drames de la vie

La Grand'Mère.

Par Emile Richebourg.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FAMILLE LIONNET.

IV

MADEMOISELLE GENEVIÈVE.

—Suite—

—Madame la marquise, répondit il, je ne vous ai pas trompée en vous disant que j'ignorais où est Mlle de Mérulle; c'est la vérité. Comme vous l'avez deviné, je suis venu avec l'intention de vous proposer un marché; en face de la fortune que vous m'offrez vous devez bien penser que si je savais où est Mlle de Mérulle, ce n'est pas dans huit jours, ni même demain, mais tout de suite, que je vous le dirais.

—Ah! s'écria la marquise d'un ton douloureux, il ne sait rien!

Et elle retomba lourdement sur son siège.

—Pardon, madame la marquise, ce n'est pas tout à fait rien que de vous donner l'assurance que votre petite-fille existe.

—Est-ce que je suis forcée de vous croire? Qui me prouve que, dans un but quelconque, vous ne cherchez pas à me tromper?

Mme de Saulieu redevenait défiante.

—Madame la marquise, répliqua-t-il, je n'ai aucun intérêt à vous tromper. Après vous avoir affirmé que Mlle de Mérulle existe, mon véritable intérêt est de vous faire savoir où elle est, et je vous le dirai, je m'y engage. Quand vous ferai-je cette révélation? Je ne sais. Mais j'espère bien qu'un mois ne se passera pas avant que je revienne vous trouver.

Mme de Saulieu eut un sourire amer et laissa échapper un long soupir.

—Elle croit que je mens, pensa l'inconnu.

Il reprit à haute voix:

—Madame la marquise, Mme votre fille ne s'est pas jetée dans la mer ayant son enfant dans ses bras, comme on a pu vous le dire, d'après ce qu'on a raconté à Marseille, à l'époque.

Avant de mettre son projet à exécution, Mme la vicomtesse de Mérulle avait laissé sa petite fille chez des personnes généreuses et charitables qui l'ont adoptée et élevée comme si elle était leur propre fille. Quel est le nom de ces personnes et où habitent-elles actuellement? Voilà ce que j'ignore; mais je le découvrirai.

—Comment?

—J'ai mes moyens, madame la marquise.

Elle secoua tristement la tête.

—Je voudrais vous croire, fit-elle, mais ce que vous venez de dire me paraît être un conte de votre invention.

—Madame la marquise aura la preuve que je ne la trompe point.

Mme de Saulieu laissa tomber sa tête dans sa main et resta pensive.

Cet homme disait-il vrai? Malgré l'accent sincère de son langage, la vieille dame ne parvenait pas à vaincre sa défiance. D'ailleurs, ce misérable, qui portait sur son visage le stigmate d'une vie honteuse, pouvait-il lui inspirer la confiance? D'un autre côté, constamment mise en garde par le scepticisme de Dorothée, qui ne voulait croire qu'à bon escient aux honnêtes intentions des gens, elle n'avait que trop de justes raisons pour douter. Et elle se demandait si ce que venait de dire cet homme n'était pas un boniment préparé d'avance pour arriver à lui extorquer une aumône. Après s'être trop facilement abandonnée à l'espoir, elle sentait se rouvrir, avec une souffrance plus vive, toutes les plaies de son cœur.

Il pensait, lui, aux deux cent mille francs promis et à ce qu'il pourrait faire pour obtenir "de l'autre" qu'il lui livrât son secret.

Et, en se disant qu'il lui faudrait partager, peut-être, par moitié, ses sourcils se fronçaient, et ses prunelles sombres avaient des lueurs farouches. Il se sentait capable de commettre un assassinat pour avoir à lui seul des deux cent mille francs.

Ses yeux tombèrent sur la table couverte d'or, d'argent et de billets de banque. Tout en entrant dans le salon il avait vu cette richesse et, en causant, ses regards s'étaient plus d'une fois fixés sur la table avec une hideuse convoitise.

Il ne savait pas quelle somme il y avait là, étalée devant la marquise. Qu'importe, il aurait voulu pouvoir tout prendre et se sauver ensuite. Mais c'était impossible. Cependant le billet de mille francs, placé au bord de la table, était à sa portée. La vieille paraissait absorbée dans sa pensée, il ne résista pas à la tentation; il avança la main pour s'emparer du billet.

Il allait le saisir lorsque la marquise, qui l'observait du coin de l'œil, releva brusquement la tête.

La main voleuse retomba.

Mme de Saulieu, ayant l'air de n'avoir rien vu, prit un petit marteau d'argent et frappa deux coups sur un timbre de bronze.

Presque aussitôt le vieux valet de chambre parut.

VI

OU A PROPOS DE L'UN IL EST PARLÉ DE L'AUTRE.

Madame de Saulieu, toujours impassible, prit dans un sac cinq pièces de vingt francs, qu'elle garda dans sa main, et dit au vieux serviteur:

—Jean veuillez enlever tout ce qu'il y a sur cette table et le porter dans ma chambre.

L'inconnu comprit. Il eut une sorte de frémissement et se mordit les lèvres.

Jean, s'empressant d'obéir à sa maîtresse, prit un grand plateau de laque sur lequel il plaça les billets de banque, l'or et l'argent sans rien changer au travail fait par la marquise.

Quand il fut sorti du salon, Mme de Saulieu dit tristement à l'inconnu:

—Vous venez de me faire une promesse qui me rendrait bien heureuse si vous la teniez; mais puis-je avoir foi en cette promesse? Quelle confiance puis-je avoir en vous? Il y a un instant, là, sous mes yeux, vous avez voulu me voler!

—Madame la marquise....balbutia-t-il.

—Je sais ce que vous pourriez me dire pour vous excuser: vous êtes sans travail, sans argent, dans la misère et la faim est une mauvaise conseillère.

Mais voler, voler!... Vous n'êtes pas venu me trouver sans savoir que je suis compatissante, généreuse et que je fais du bien à beaucoup de gens. Au lieu de chercher à vous emparer d'une somme destinée à une pauvre veuve, mère de cinq enfants en bas âge, ne pouviez-vous pas me dire simplement: Madame, les miens et moi avons faim; donnez-moi pour acheter du pain!

On peut mendier sans honte; voler est un crime! Mais est-ce bien le travail qui vous manque? Votre infortune est-elle imméritée? Hélas! si vous êtes dans la misère, je suis tentée de croire que c'est par votre faute!

Je puis me tromper, je ne vous connais pas; je vous ai reçu sans même songer à vous demander votre nom. Etes-vous marié?

—Oui, madame la marquise.

—Vous avez des enfants?

—Non, madame la marquise.

—Ce n'est donc pas la douleur de voir vos enfants sans pain qui vous faisait agir. Voyez combien vous êtes coupable, et, si vous avez encore une conscience, interrogez-la.

Il baissa hypocritement la tête semblant d'essayer deux larmes.

Après un bout de silence:

—Comment vous appelez-vous? demanda la marquise.

—Oh! je n'ai aucune raison de vous cacher mon nom.

—Et quand vous voudriez me le cacher, vous ne resteriez pas un inconnu pour moi.

Il regarda la marquise avec stupéfaction.

Celle-ci continua:

—En me parlant, comme vous l'avez fait, de ma fille, de ma petite-fille et de celui qui se faisait appeler, à Marseille, M. Féraud, c'était me dire qui vous étiez; vous vous appelez Darasse.

—C'est vrai, madame la marquise, je suis Darasse, Pierre Darasse.

—Il vous eût été impossible de nier, monsieur Darasse; j'ai là, dans mes papiers, une feuille sur laquelle est tracé votre signalement. Vous le voyez, je n'ai négligé aucun renseignement; et ce n'est pas ma faute si mes recherches et celles de mes amis n'ont pas donné le résultat que je pouvais espérer.

Elle resta un instant silencieuse et poursuivit:

—Je sais, monsieur Darasse, que vous avez connu ma fille et son mari et que vous avez vu leur enfant; vous m'avez dit tout à l'heure qu'étant l'ami de M. Féraud, vous lui aviez constamment donné de bons conseils dont, malheureusement, il n'avait tenu aucun compte. Eh bien, monsieur Darasse, les renseignements qui m'ont été fournis vous contredisent. Vous y êtes présenté comme ayant conduit le malheureux Féraud à sa perte, comme son mauvais génie.

—Madame la marquise, s'écria le misérable avec une audacieuse indignation, on m'a odieusement calomnié!

—C'est possible, répondit froidement la marquise, seulement, je conserve un doute à ce sujet. Mais laissons cela. Vous prétendez que ma fille est morte; moi, je veux croire que vous vous trompez et garder l'espoir de la retrouver un jour. Je ne m'occupe donc, pour le moment, que de ma petite-fille. Vous vous engagez à me faire savoir, d'ici un mois, où elle est?

—Oui, madame la marquise.

—Si vous êtes venu ici avec l'intention de me tromper, si vous vous êtes fait un jeu de mes souffrances en me donnant un faux espoir, j'aurai une déception de plus, une nouvelle douleur ajoutée à tant d'autres.

Mais si vous ne m'avez pas menti, si, par vous, je retrouve ma petite-fille, vous savez la promesse que je vous ai faite. Le jour où vous viendrez me dire: "Votre petite-fille est à tel endroit", et que vous me conduirez près d'elle, ce jour-là, Pierre Darasse, la marquise de Saulieu mettra deux cent mille francs dans vos mains.

—En ce cas, madame la marquise, ma fortune est faite.

—Je le souhaite plus ardemment que vous, dit-elle.

Elle mit les cinq pièces d'or sur la table.

—En attendant, ajouta-t-elle, prenez ces cinq louis.

Il ne se fit pas répéter l'invitation; s'empressa de glisser l'or dans sa poche.

—Maintenant, monsieur Darasse, reprit la marquise, vous pouvez vous retirer.

Il se courba humblement, et sortit du salon.

Comme il traversait la cour, le valet de pied dit à Jean;

—Je ne suis pas peureux; malgré cela en voilà un que je n'aimerais pas à rencontrer la nuit au coin d'un bois.

* * *

Lorsque Darasse tourna l'angle des rues de Varennes et Barbet-de-Jouy, le commissionnaire, le crochet, l'escabeau et le bâton-gourdain avaient disparu. Mais Darasse n'était pas à cent pas plus loin, quand le commissionnaire, qui attendait sans doute, caché sous le porche d'une porte cochère, se montra tout à coup dans la rue et se mit en devoir de suivre le Marseillais, ayant l'air d'un flâneur qui cherche à tuer le temps.

On ne pouvait le reconnaître qu'à sa barbe, à ses cheveux blancs et à son dos voûté, car une cote et un bourgeron d'ouvrier remplaçaient le pantalon et la veste ronde de velours; et, au lieu de la casquette à large visière, il était coiffé d'un chapeau de feutre crasseux qui paraissait avoir été ramassé dans la rue, près d'une borne, sur un tas d'immondices.

Darasse, à cent lieues de se douter qu'un homme le suivait, réglant son pas sur le sien, descendait allègrement vers les quais, et, de temps à autre, il faisait sonner les pièces d'or dans sa poche, comme pour s'assurer qu'elles ne s'étaient point échappées par quelque trou.

A un moment,—était-ce parce qu'il se sentait le gosier sec ou qu'il voulait avoir de la monnaie,—il entra dans la boutique d'un marchand de vin, se fit servir sur le comptoir d'étain, coup sur coup, trois rations d'eau-de-vie, qu'il avala gravement sans faire la grimace. Pour payer, fier comme Artaban, il jeta un louis sur le comptoir.

Dans la rue, derrière la glace de la devanture, le commissionnaire voyait tout.

—La marquise lui a donné de l'or, murmura-t-il.

Le boutiquier, le mastroquet, dirait Darasse, toisa le client malpropre, examina la pièce pour s'assurer qu'elle était de bon or, sourit et, sans mot dire, rendit la monnaie.

Un instant après, Darasse entra dans un débit de tabac et acheta deux cigares non pas deux inséparables, mais deux londrès; il en alluma un dont il aspira la fumée avec une indicible satisfaction. Depuis longtemps, sans doute, il n'avait pas fumé un bon cigare. Cela lui rappelait les beaux jours où, grâce à la contrebande, il roulait sur l'or.

Tout en marchant et en fumant son cigare le long des quais, et comme si l'agréable fumée eût tout à coup réveillé tous ses souvenirs, il fit une excursion à travers son passé, avant de se réjouir des merveilles entrevues dans l'avenir, quand il aurait la fortune promise par la vieille marquise.

Ah! il en avait vu de toutes les couleurs, depuis le jour où Mme Féraud avait failli l'assommer avec un pot de grès, qui lui avait ouvert le crâne.

Revenu de son étourdissement [illegible] tait relevé et, se voyant [illegible] reté partout dans l[illegible]

Dans un [illegible] tres l'ex[illegible] du vicomte [illegible] et de Gabrielle de Se[illegible] leure du marquis et de la ma[illegible] de Saulieu, le premier décédé.

La découverte parut être, alors, à Darasse, de mince valeur, et ne valait pas les trois pièces d'or données le matin à Gabrielle et qu'il trouva dans le même tiroir. Sans scrupule, il les mit dans son porte-monnaie. Cependant, il fourra aussi le portefeuille dans sa poche, en se disant que la police ferait une enquête au sujet du meurtre commis par les contrebandiers, et qu'elle n'avait pas besoin de savoir que Féraud était un vicomte et sa femme une fille de marquis.

Deux ou trois jours plus tard, par prudence, il brûla le portefeuille et ce qu'il contenait; mais en se promettant de ne pas oublier que Gabrielle était la fille de la marquise de Saulieu, laquelle marquise devait se trouver quelque part dans le monde.

Darasse croyait alors que Gabrielle s'était noyée avec son enfant.

Il avait revu l'Italien Paolo, cependant, mais celui-ci lui avait seulement confirmé que la jeune femme s'était précipitée dans la mer. Il l'avait vue sortir de la maison de la plage éperdue, folle et s'élancer dans la direction de la mer; il avait couru après elle pour l'arrêter et il était malheureusement arrivé trop tard.

Le jeune coquin s'était bien gardé de dire ce qu'il savait au sujet de l'enfant.

Deux ans après, Darasse s'était enfin laissé prendre par les douaniers. Son procès ne traîna pas en longueur. Il fut condamné à trois ans de prison et à une énorme amende. On faisait rendre [illegible] au contrebandier une partie de [illegible] avait volé au trésor [illegible] trouva complètement [illegible] Mis en li[illegible] peine, il [illegible] fortune, [illegible] Marseille et la [illegible] épouvantable misère. [illegible] France au bout de seize [illegible] aussi gueux qu'il en était parti et ayant un vice de plus: l'ivrognerie.

Il retrouva sa femme à Marseille. La malheureuse, qui valait mieux que son mari, avait trouvé le moyen de subvenir à ses besoins; elle faisait des ménages. [illegible]

Darasse apprit par sa femme que des personnes inconnues avaient fait beaucoup de recherches pour savoir si Mme Féraud était réellement noyée, et, dans le cas contraire, découvrir ce qu'elle et sa fille étaient devenues.

A ce récit, Darasse haussa les épaules et murmura:

—Sont-ils bêtes, ces gens-là! Qu'ils demandent donc celles qu'ils cherchent aux monstres marins qui ont dévoré leurs cadavres!

Cependant, comme il ne pouvait plus demeurer à Marseille, lui et sa femme partirent pour Paris.

Ils s'installèrent dans un coin perdu de la Villette.

La femme, qui était encore robuste, et pleine de courage, trouva de l'ouvrage dans un lavoir, lui ne faisait rien, flânait du matin au soir et mangeait ou plutôt buvait ce que gagnait sa pauvre femme, une martyre.

Il cherchait une place, n'importe laquelle, disait-il.

Dans les bouges qu'il fréquentait, il ne tarda pas à lier connaissance avec des malfaiteurs de toutes les catégories, gens de sac et de corde, repris de justice, etc.

Les coquins se devinent, et, comme dit le proverbe:

"Qui se ressemble s'assemble."

Darasse devint [illegible] -gue-d'Or, —ses compa[illegible] surnommé ainsi [illegible] ditions de [illegible] gissait de [illegible] on de campa-[illegible] donnait de l'argent à sa [illegible] au lieu de lui en demander, il disait:

—Maintenant que j'ai une place, que je travaille, c'est bien le moins que je prenne un peu des charges du ménage.

La pauvre femme croyait [illegible] son mari avait un emploi; elle [illegible] soupçonner qu'il fût [illegible]

A la correctionnelle:

Le président.—C'est [illegible] m'adresse, prévenu Bachu, Bachu.—Présent, [illegible] dent, [illegible]